

*Aéronautique—Loi*

● (1640)

J'espère que le ministre continuera de se comporter comme il l'a fait dans le cas de la préparation de ce projet de loi. Pour être juste, il faut reconnaître que beaucoup de travail de préparation avait été effectué par deux, trois ou quatre de ses prédécesseurs. Nous espérons également avoir le temps d'étudier ce projet de loi en même temps que le règlement envisagé. J'ai bien peur que le comité ait de la difficulté à y parvenir, car il doit étudier le budget des dépenses et le rapport annuel d'Air Canada, du CNR, de VIA Rail et bien d'autres choses. Ainsi donc, il se peut qu'il soit incapable de terminer cette étude avant la fin de juin, mais je peux garantir au ministre, au nom de son secrétaire parlementaire, que nous ferons tout en notre pouvoir pour l'étudier le plus rapidement possible sitôt qu'il aura été adopté à la deuxième lecture. Si je ne m'abuse, une réunion du comité de direction est prévue pour demain et nous discuterons, sans aucun doute, de la date à laquelle nous pourrions commencer à étudier cette mesure ou de la possibilité de l'étudier avec le budget des dépenses. Nous ne pouvons pas faire grand-chose au sujet du budget des dépenses de toute façon, et nous devrions peut-être aviser le ministre, par lettre, que l'étude du budget des dépenses est terminée.

**M. Lewis:** Mettez cela par écrit.

**M. Benjamin:** Je n'ai été témoin de l'adoption que d'un seul amendement au budget des dépenses en 17 ans au comité et à la Chambre et j'ai pourtant vu pas mal de budgets de dépenses au cours de ma vie parlementaire.

En terminant, si le ministre suit ce genre de programme, je sais que le comité sera tout prêt à collaborer. Nous voulons recevoir les instances de tous les organismes qu'il a consultés en cours de rédaction du projet de loi.

**Le président suppléant (M. Paproski):** La parole est à l'honorable ministre des Transports (M. Mazankowski).

**M. Mazankowski:** Je voudrais poser une question ou formuler une observation, monsieur le Président.

**Le président suppléant (M. Paproski):** La première série d'interventions prévoyait des discours de 40 minutes, sans questions ni observations. Nous passons maintenant à la deuxième série et la parole est au secrétaire parlementaire du ministre des Transports (M. Forrestall).

**M. Mazankowski:** Monsieur le Président, comme je n'occupe pas mon poste depuis bien longtemps, j'aimerais avoir la possibilité de répondre à certaines des questions soulevées par le député. Je suppose qu'il souhaite obtenir une réponse et, si l'occasion se présente, je voudrais bien pouvoir prendre la parole pour ce faire.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je suis certain que le ministre en aura l'occasion. D'autres députés prendront la parole et il aura alors l'occasion d'intervenir, de même qu'à la clôture du débat. Nous commençons maintenant les discours de 20 minutes suivis de 10 minutes de questions et d'observations.

**M. J. M. Forrestall (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** Monsieur le Président, je voudrais, dans mes observations de cet après-midi, répondre non seulement au porte-parole en matière de transports du NPD, mais aussi aux points intéressants soulevés par le critique de l'opposition officielle. Il s'agit d'un projet de loi plutôt particulier. Le ministre, dans son exposé préliminaire, a déclaré qu'il y avait quelque 65 ou 66 ans que le Parlement avait eu l'occasion de réunir dans une seule mesure législative—ce n'est pourtant pas que l'on n'ait jamais rien fait à ce sujet—les modifications nécessaires, et nous espérons satisfaisantes, qui seront, je le souhaite, bien accueillies par le secteur aéronautique.

Je ne sais si elle est antérieure à Mary Poppins ou si c'est l'inverse, mais il est certain que nous essayons de moderniser la Loi sur l'aéronautique. Nous espérons que les efforts non seulement du gouvernement actuel mais aussi des précédents, serviront le secteur, du moins dans un avenir prévisible. Nous souhaitons que cette loi devienne le fondement d'un développement ordonné, sûr et efficace de ce secteur au Canada, jusqu'au début du siècle prochain. Le ministre aura certes l'occasion de dire, comme je le fais maintenant, combien il est heureux de pouvoir compter sur l'appui de l'opposition officielle et du NPD.

On a posé une question à propos d'une séance d'information concernant ce projet de loi. Il s'agit d'une question de procédure, d'un problème que le ministre et le gouvernement ne demandent pas mieux que d'examiner dans un esprit de collaboration. J'ajouterais, pour la gouverne du porte-parole du NPD, que des mesures sont déjà en cours aujourd'hui même pour le régler. Sans la présentation du projet de loi, le ministre aurait peut-être pu organiser cette séance d'information avec les députés de l'opposition officielle. Mais il n'est pas encore trop tard pour le faire et si les intéressés y tiennent toujours, je suis persuadé qu'on pourra se rendre à leur désir.

Dans le même ordre d'idées, je voudrais commenter brièvement une autre observation ou demande des porte-parole des partis concernant la réglementation. Au fil des ans, les règlements d'application ont toujours préoccupé les députés, surtout ceux de l'opposition, mais je peux leur assurer maintenant que les modalités de réglementation qui seront arrêtées, une fois que cette mesure aura été étudiée à la Chambre et au comité, resteront toujours d'actualité et que toute demande de révision sera favorablement accueillie. Un petit mot en passant qui fera certes plaisir au député de Regina-Ouest (M. Benjamin): le ministre des Transports (M. Mazankowski) n'est pas présomptueux pour un sou. Il ne lui viendrait jamais à l'esprit d'empiéter sur les prérogatives du distingué président du comité permanent des transports, voire des membres de ce comité, en affirmant d'emblée qu'il pourrait apporter des changements de fond au projet de loi, compromettant ainsi l'efficacité du règlement qui en découlera. La question est trop importante pour en rire et je n'en ai certes pas l'intention.